



COMMISSION DES PECHEES DU SUD-OUEST DE L'OCEAN INDIEN

10ème Session

Maldives, 1er au 3 Octobre 2019

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

Un programme de travail provisoire et préliminaire pour la Commission pour l'année 2020 est présenté ci-dessous. Les résultats de la Session (par exemple, la mise en œuvre de l'option adoptée par les Pays membres pour le mécanisme de financement) seront ajoutés lors de la discussion du présent document, de même, les pays membres sont invités à présenter des propositions et des idées pour de nouvelles activités de la Commission.

- Tenir la 2ème session du Groupe de Travail sur la pêche démersale dans la seconde moitié d'avril 2020 (le lieu reste à déterminer) ;
- Tenir la formation sur les techniques R (de recherche) dans la seconde moitié d'avril 2020, immédiatement avant ou immédiatement après le groupe de travail sur la pêche démersale (lieu à déterminer) ;
- Tenir la 10ème session du Comité scientifique en juin 2020 à Madagascar ;
- Tenir la 11ème session de la Commission en octobre 2020 (lieu à confirmer, éventuellement en Tanzanie) ;
- Tenir la 10ème session du WPCCTF (groupe de travail CCTF) en octobre 2020 immédiatement avant ou immédiatement après la session de la Commission, à condition que le groupe de travail décide de poursuivre ses activités (lieu à confirmer, éventuellement en Tanzanie) ;
- Assister SWIOFish1 dans l'organisation de son Comité Directeur régional annuel, immédiatement avant ou immédiatement après à la veille de la 11ème session de la Commission ;
- Organiser l'atelier de lancement, le Comité directeur et mettre en œuvre les activités du projet «GCP/SFS/005/SWE - Un partenariat pour la gouvernance marine et côtière et la gestion des pêches pour une croissance durable» en collaboration avec le partenaire PNUE-Convention de Nairobi ;
- Suivre la mise en œuvre des «Directives pour les Termes et Conditions Minimales (TCM) d'accès aux pêcheries étrangères dans la région de la Commission des pêcheries du sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI/SWIOFC)» dans les pays membres ;
- Collaborer avec la FAO sur les activités liées à la PSMA (Accord sur les mesures d'état du port), y compris le suivi avec les trois membres de la SWIOFC qui n'ont pas encore ratifié l'accord ;
- Poursuivre la collaboration avec des partenaires tels que la SADC, APSOI/SIOFA, SWIOFish1, WWF, etc., en particulier pour faciliter la création du Centre régional de coordination du contrôle et de la surveillance de la pêche de la SADC à Maputo, au Mozambique ;
- Poursuivre les efforts pour créer un site Web CPSOOI/SWIOFC, qui n'a pas pu être établi en raison de difficultés de rendre opérationnel le modèle de site Web qui avait été préparé par le Secrétariat, que ce soit au bureau FAO-SFS ou au siège de la FAO.